
COMMISSION DE LA FORMATION

JEUDI 28 MAI 2020

Membres présent.e.s : Alexis AVDEEFF, Stéphane BEAUD, David BODET, François BRIZAY, David CLARYS, Olivier CHAULET, Catherine ESNARD, Armelle GIGLIO-JACQUEMOT, Philippe GROSOS, David GUILLEMIN, Marion HAZA, Yvan HOCHET, Pierre KAMDEM, Claire LOTIRON, Nabila OULEBSIR, Fanette QUADRIO, Alexandra ROUX, Hélène STEVENS, Catherine TREHONDAT, Siobhan VICENTE-FREDEFOND

Membres absent.e.s dont excusé.e.s :

PRÉAMBULE :

La commission accueille aujourd'hui l'assesseur à la Vie Culturelle, Etudiante et aux Relations Internationales, Alexis Avdeeff, qui prendra la parole au sujet de l'accueil des étudiants internationaux dans le cadre particulier de la rentrée 2020-2021. Le directeur de l'UFR SHA, David Clarys, est également présent ce jour et interviendra au cours de la séance en fonction des différents sujets évoqués.

La séance d'aujourd'hui est essentiellement un espace d'informations et de discussions.

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 12 MARS 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Prise de parole de Catherine Tréhondat, responsable du service scolarité :
Les collègues ont commencé à saisir les notes.
Le tableau reçu n'est pas suffisamment précis, des réajustements sont nécessaires, 90 règles de calcul ont déjà été modifiées.

Peu de retour des étudiants.

Remarques sur le déroulement de cette 1^{ère} session :
Le directeur de l'UFR rappelle qu'il est important de bien respecter les MCC qui ont été aménagées. Il faut que chacun qui s'y tienne. Le nombre de notes doit absolument correspondre avec ce qui a été mis en place

Demande du Conseil d'UFR d'être bienveillant afin que la majorité des étudiant.e.s puissent valider leur semestre.

Proposition de procédure pour repérer les étudiant.e.s ayant déjà décroché.e.s et ceux qui souhaitent redoubler :

Ne pas composer sauf pour les boursiers et sinon à minima. Question des redoublements : les boursiers doivent se présenter aux examens. Compte-tenu du contexte, peut-on dispenser les boursiers ayant fait le choix de redoubler, peuvent-ils être dès à présent notés absents justifiés ?

La scolarité de l'UFR se doit de compléter un tableau transmis par la DIFOR en général au mois de juillet – cependant, rien n'empêche de noter ABJ sur décision de la composante si l'étudiant.e n'a pas composé à la 2^e session. Cette information peut être diffusée en interne et non officiellement.

Procédures dans les départements :

- Département de géographie : contact des étudiant.e.s par téléphone pour repérer les étudiant.e.s décrocheur.se.s - les choses se mettent bien en place.
- Département de sociologie : un enseignant-chercheur a commencé ce travail de repérage avec les responsables d'année avec déjà quelques retours.
- Département de Musicologie : la secrétaire n'ayant pas tout son matériel à disposition, tous les étudiant.e.s n'ont pas encore pu être contacté.e.s
- Département d'Histoire de l'Art et Archéologie : quelle est la ligne directrice de l'UFR au niveau de la procédure ? il est précisé qu'une fiche procédure a été transmise.

Retours très positifs des étudiants sur le suivi même si quelques couacs ont été constatés au niveau des notes – globalement c'est un succès au niveau des étudiant.e.s avec peu de problèmes majeurs.

Le calendrier est assez contraint, le temps de correction est restreint.

Les assesseuses ont communiqué sur les dérogations possibles pour les masters et sur la question des stages qui pouvaient se poursuivre à la rentrée pour les formations diplômantes.

La soutenance de mémoire en présentiel est-elle toujours impossible ?
Jusqu'à aujourd'hui, le Président de la République a décidé de fermer les universités jusqu'en septembre mais les choses peuvent évoluer d'ici demain.

Possibilité de rendre les mémoires jusqu'au 15 septembre on peut donc espérer du présentiel.

La CFVU a lieu aujourd'hui pour voter les aménagements de la session 2. On va pouvoir diffuser les tableaux d'aménagement des sessions 2, encore plus allégés que la session 1.

Echanges :

Il est dramatique que les universités restent fermées notamment pour les étudiants en Master.

La réouverture des universités avant septembre est un véritable enjeu. Une réouverture progressive permettrait de recréer du lien et de mettre en pratique les gestes et les procédures d'ici la rentrée de septembre. Le Ministère semble à présent imposer les enseignements à distance.

Prise de parole du directeur de l'UFR SHA :

Il est en effet incompréhensible de laisser fermées

les universités alors que le public adulte est tout à fait en mesure de respecter les gestes barrières et les distances. Pour autant, nous sommes confrontés à une mesure qui s'impose à nous que l'on ne peut contester. L'université, et donc les composantes, sont tenues à des directives ministérielles nationales. On peut cependant espérer que les choses évoluent. En ce qui concerne l'UFR, il a été décidé de ne pas se précipiter et d'attendre pour ensuite mesurer dans quelles conditions nous pouvons envisager la rentrée.

.Pour les boursiers, il a été confirmé la possibilité de prolonger les bourses tant que les étudiant.e.s sont sous conventions de stage.

Pour la session 2 :

D'autres éclairages sont attendus cet après-midi. Les étudiant.e.s seront tenus de respecter un délai.

Le calendrier a été diffusé il y a 2/3 semaines : les sessions 2 ont été pensées pour les semestres pairs et impairs

1 seule épreuve de session 2 en musique - 90 % de CC.

INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020

Les informations restent actuellement incertaines et lacunaires. Des lignes directrices ont cependant été diffusées aux assesseurs formations et ont également été reprises en conférences des directeurs et en CFVU.

La rentrée de septembre 2020 risque de ne pas pouvoir se faire pas présentiel du fait des consignes sanitaires : chaque étudiant doit pouvoir disposer de 4 m² en présentiel. La composante devra donc diviser par 5 les effectifs en présentiel dans les amphis et par 3 dans les salles de TD.

Il faudra prendre en compte la difficulté du nettoyage des salles entre deux cours.

Les contraintes sanitaires impliquent plusieurs possibilités :

- Tout présentiel : intenable
- Totalité en distanciel
- **Modèle hybride retenu par l'UP**

Le courriel du Président de l'université de Poitiers du lundi 25 mai indique que la mise en place d'un « présentiel hybride » est une solution envisagée par plusieurs universités. Cette solution consiste à séparer une promotion en plusieurs groupes. Pendant que l'un des groupes suit un enseignement en présentiel, l'autre groupe est en distanciel au même moment. La rotation des groupes entre présentiel et distanciel sera organisée sur le semestre.

Cette solution hybride est la plus flexible en cas d'évolution des contraintes sanitaires.

Le présentiel serait favorisé pour les primo-entrants (L1).

Captation audio et vidéo des enseignements : possibilité d'enregistrement et de diffusion en podcast ou diffusion synchrone.

Les podcasts seraient envisagés pour les CM et les synchrones pour les TD.

Ces solutions nécessitent d'équiper les salles de dispositifs, de disposer de matériels en quantité suffisante et de poursuivre la politique d'équipement des étudiant.e.s.

Cette nouvelle organisation va demander une adaptation très conséquente des enseignant.e.s-chercheur.euse.s.

La plateforme pédagogique devra être revue avec une restructuration nécessaire d'UPdago à l'échelle des composantes pour gagner en visibilité.

Il est important d'être vigilant et de rester prudent sur les décisions que nous allons prendre.

Les enjeux financiers sont importants comme l'avenir du métier d'enseignant.e.s-chercheur.se.s.

Il faut prévoir d'envoyer un courriel aux responsables de laboratoires et de départements pour les informer :

- Accroissement de la part du numérique,
- Peu de dépenses des laboratoires, il reste donc beaucoup d'argent qui risque d'être repris,
- Commencer à penser à l'équipement des d'enseignant.e.s-chercheur.se.s, il est utile que l'ensemble des collègues soient bien équipé.e.s.

Revendiquer une autonomie des composantes sachant que les équipes pédagogiques pourraient opter pour du tout distanciel.

Les étudiant.e.s sont sujet au décrochage du fait de la distance.

Des questions se posent sur l'application d'une certaine bienveillance, sur l'adaptation des maquettes au distanciel ?

L'UP prévoit-elle de mettre à disposition des étudiant.e.s du matériel ? les BU seront-elles accessibles ?

Les étudiant.e.s ont peur que ce distanciel devienne du permanent.

Attention, il y a danger à trop modifier les maquettes et que cela devienne par la suite pérenne.

Il est donc préférable de concevoir cette rentrée sur la base de modalités provisoires.

Bibliothèque Michel Foucault : l'équipe va tout faire pour ouvrir un maximum les locaux. Plusieurs scénarios possibles sont envisagés, transitoires et avec l'application des mesures ministérielles.

Attendons de voir comment les choses vont évoluer dans les autres instances éducatives.

Il va falloir prendre en juin des orientations tout en gardant l'autonomie des composantes et l'autonomie pédagogique.

La rentrée pourrait être repoussée au 21 septembre pour laisser aux équipes pédagogiques le temps de s'organiser, laisser le temps pour que la logistique se mette en place. Cette possibilité de révision du calendrier aurait plusieurs incidences :

- Suppression de la banalisation du jeudi après-midi
- Positionnement de CC en présentiel le samedi matin
- Examen S1 en janvier

Pour les EDT, il est demandé de travailler comme si nous reprenions en présentiel en septembre.

Echanges :

- L'autonomie est un piège pour laisser les choses se faire. Il ne faut pas s'en réjouir. On pense garder une marge de manœuvre mais dans une décision comme celle-ci on joue la division. Si nous sommes tous soumis au même régime, nous avons plus de chance de tomber d'accord pour le bien du collectif et pour lutter contre ce qui nous arrive.
- Par quel moyen de captation la transmission sera-t-elle effectuée ? avec quel matériel ? tous les enseignant.e.s-chercheur.se.s doivent être accompagnés par i-médias ou encore le service informatique de l'UFR.
- Il nous faudrait essayer de penser des formules pour avoir la possibilité de travailler en présentiel le plus possible.
Dans certaines universités étrangères, il existe des groupes diurnes ou nocturnes.

Pourquoi ne pas penser à élargir la période de la journée dans laquelle on pourrait occuper les locaux et qui favoriserait le présentiel. Il faut aussi que les enseignant.e.s-chercheur.se.s soient prêts à faire cours le soir.

- La captation des cours engage des droits notamment à l'image ou même au discours. Les cours relèvent de la liberté intellectuelle. Que devient le droit à la propriété intellectuelle et à l'image dans cette nouvelle organisation ?

Il est rappelé qu'une 1h de cours en présentiel équivaut à 1h de désinfection pour le personnel d'entretien.

Il faut également prendre en compte la déclaration de la Ministre, Madame Frédérique Vidal qui stipule que les cours se feront principalement à distance en septembre.

L'enseignement à distance sous-entend de revoir intégralement le contenu des cours. C'est une autre façon de penser les enseignements.

Est-ce que l'UP est en capacité à nous former ?

Les étudiant.e.s ont également fait remonter le fait qu'ils n'ont pas l'impression d'avoir acquis des connaissances pendant la période de confinement. Par contre, il leur a été demandé beaucoup de rendus. Beaucoup ont peur ne pas avoir le niveau et de manquer de compétences. Ils estiment que ce n'est pas le même enrichissement qu'en présentiel.

L'inquiétude étudiante doit être portée à la connaissance de tous.

La situation de nos universités n'est connue de personne. Silence de notre Ministre.

La Nouvelle République n'a jamais publié l'interview des élu.e.s étudiant.e.s.

Une lettre ouverte pourrait être importante.

Il y a peut-être une volonté d'étouffer les mouvements qui ont eu lieu avant le confinement.

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Un courriel a été transmis aux responsables de départements et de formations le 20 mai dernier rappelant le fait que « nous n'accueillerons pas « physiquement », à l'automne prochain, d'étudiantes et d'étudiants en mobilité entrante hors Espace Schengen / UE / Royaume-Uni et ce, afin de nous concentrer sur celles et ceux qui ne seront pas soumis à l'incertitude de la délivrance de visas et/ou à d'éventuelles conditions de quarantaine. »

L'Université de Poitiers estime cependant que refuser à ces étudiant.e.s internationaux l'accès à certaines de ses filières aurait un impact très négatif pour certaines d'entre-elles qui accueillent un public à plus de 50% extra-communautaire (hors Europe). Pour ces formations, en majorité de niveau Master, il pourrait être délicat de fermer, dès à présent, la possibilité de s'inscrire pour l'année prochaine.

Il est donc demandé, à chaque département de la composante, formation par formation, de se positionner sur cette question de l'ouverture des cours à distance

pour un public extra-communautaire, tout en sachant que ces étudiant.e.s ne pourront peut-être pas arriver au 1^{er} septembre 2020 et qu'il faudra, pendant deux mois, ou plus, leur permettre de suivre des cours à distance.

Pour le moment, nous n'avons aucune réponse sur le suivi qui devrait être assuré par la DRI. Il est donc demandé de se prononcer à l'échelle des départements sans aucune maîtrise de la suite.

Beaucoup d'universités ont décidé d'annuler tous ces échanges hors espaces Schengen. La question se pose donc sur cette volonté affirmée de l'université de Poitiers de vouloir continuer ces échanges internationaux tout du moins au 1^{er} semestre, alors que le contexte international est plus qu'incertain.

Au niveau des départements, il serait intéressant malgré tout de recenser les formations concernées de façon spécifique. Il y a certains départements ou formations qui d'habitude n'accueillent pas ou peu d'étudiant.e.s étranger.e.s ; ainsi pour eux la question ne se pose pas . Cela permettrait déjà de faire un repérage pour savoir quelles sont les formations concernées.

Au regard des tableaux fournis par la vice-présidence, les formations concernées ne sont pourtant pas celles qui se sont manifestées en premier. Cela va être un travail nouveau et conséquent pour toutes les équipes pédagogiques. On sait quand commence l'ouverture à l'international à distance, par contre, on ne sait pas quand celle-ci se terminera. C'est un suivi individuel entre les équipes pédagogiques et l'étudiant.e extra-communautaire.

Echanges :

Est-ce qu'un.e étudiant.e paiera les coûts d'inscription alors qu'il risque de ne pas obtenir son visa ?

Les assesseurs n'ont pas la réponse à ce jour.

L'UP attend notre réponse pour savoir si nous sommes prêts à le faire ou pas. Nous commençons à recevoir des demandes d'inscription d'étudiant.e.s étranger.e.s, c'est donc pour leur éviter une attente inutile au cas où la formation ne s'ouvrirait pas.

On ne maîtrise pas encore les conditions de délivrance des visas par pays à la rentrée, il semble donc hasardeux de nous laisser prendre la décision au niveau des départements.

Beaucoup de dossiers Campus France ont déjà été examinés et acceptés pour intégration en licence.

Pas de visibilité sur les Campus France au niveau des Relations Internationales à l'UFR SHA contrairement aux autres composantes. A l'UFR SHA, la Scolarité gère ces dossiers. Il faut être vigilant sur les réponses qui vont être faites, *in fine*, à ces candidats Campus France. Attention, les candidatures continuent à être traitées au fil de l'eau. Emilie Noirtault continue d'envoyer régulièrement des dossiers Campus France aux collègues dans les départements. Il y a donc peut-être des collègues qui ont donné une réponse positive à des étudiant.e.s alors qu'il a été (ou qu'il sera) acté qu'il n'y aura pas d'échanges au 1^{er} semestre. C'est très problématique.

En psychologie par exemple, sur 50 dossiers, beaucoup ont été acceptés en Licences 2 et 3.

Circuit à l'UFR SHA : Emilie Noirtault transmet les dossiers aux départements. Les bordereaux de décisions sont ensuite renvoyés à Emilie Noirtault qui informe les étudiant.e.s des décisions prises.

Il est urgent de faire un point avec la Scolarité afin de pouvoir régler ce dysfonctionnement car pour les personnes en charge de ces dossiers au sein des départements ce sont des heures de travail perdues.

Essayer de remplir le tableau transmis d'ici une dizaine de jours.

Il est demandé aux collègues de remplir le tableau transmis le 20 mai dernier d'ici une dizaine de jours pour pouvoir le transmettre à Virginie Laval et à la DRI.

QUESTIONS DIVERSES

- La situation de la BU Michel Foucault :
 - Depuis le début de la semaine, des guichets de retours de documents ont été installés dans 4 BU, dont la BU Michel Foucault, et vont servir de base de test. Le SCD souhaite en effet donner la possibilité aux étudiant.e.s et aux enseignant.e.s-chercheur.se.s de ré-emprunter les documents à partir du lundi 8 juin sous réserve. Cela se fera sans accès aux locaux pour les étudiant.e.s.
 - Travail en cours sur le passage d'une formule en distanciel pour les enseignements de formation documentaire pour la rentrée de septembre 2020 : l'idée est de pouvoir proposer un ensemble de modules à toutes les disciplines de façon à ce qu'il y ait à la fois des cours pour les étudiant.e.s, des exercices, des évaluations et des documents supplémentaires pour les intervenant.e.s – idée d'un kit complet qui pourrait être complètement utilisable en distanciel si nous y étions contraints et dans lequel les intervenant.e.s pourraient piocher pour composer leur formation de recherche documentaire, essentiellement à destination des licences. L'idée n'est pas d'imposer le distanciel mais de le permettre en cas de contrainte, tout en constituant une base de données. Ce travail se fait dans le cadre du SCD et du groupe de travail sur l'UE6 au niveau de l'UP.
 - Recherche des meilleures solutions possibles pour acheter de la documentation numérique qui soit accessible en ligne 7 jours sur 7 autant pour la recherche que la formation. Sont visés essentiellement les e-books et les bouquets. Toutes les disciplines sont concernées. Cela permet la continuité pédagogique à distance. Cela se fait bien entendu à budget constant et quelque peu réduit. Cette documentation numérique coûte cher au détriment des acquisitions papiers. Si jamais, les départements ont des crédits non dépensés avant la fin de l'année, ces crédits peuvent contribuer au financement de ces achats.
- ➔ Ne pas hésiter à faire parvenir par mail vos demandes, vos requêtes et vos questions à la BU.
- Prochaine commission de la Formation le jeudi 11 juin 2020 : commission entièrement consacrée à la rentrée.